

JUDICIAIRES ET LÉGALES

Ventes aux enchères

COJUSTICIA
D. COEURJOLY, A. BEDON - L. CADIÈRE
 Commissaires de Justice Associés
 90 B, route du Hutreau
 49130 LES PONTS-DE-CÉ - Tél. 02 41 44 65 75

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES PAR AUTORITÉ DE JUSTICE

LE LUNDI 05 JUIN 2023 à 11H 00
 Visites à partir de 10H45

Il sera procédé à la **VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES** des biens suivants :

- VÉHICULES :**
 1 SAAB BREAK NOIRE 9-3 1.9 TID - DIESEL - 2009 - 307 354 KMS
- AUTRES :**
 1 CYCLOMOTEUR PEUGEOT GT10 ORANGE - 10 739 KMS
 1 MOTEUR BATEAU HB YAMAHA 2.5 4T
 1 ORDINATEUR PORTABLE ASUS 11.6 GRIS

LA VENTE SE DÉROULERA
 à l'ÉTUDE SCP CŒURJOLY - BEDON - CADIÈRE
 90 B, route du Hutreau - (49130) LES PONTS-DE-CÉ
 Frais de vente : 14,28 % TTC

DELOY'S
 MAISON DE VENTES | XAVIER DE LA PERRAUDIÈRE
 FLORIAN D'OYSONVILLE

VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
Mercredi 14 Juin et Jeudi 15 Juin
 à 13h30

HÔTEL DES VENTES D'ANGERS
 12 rue des Arènes - 49100 ANGERS
 Suite successions et collections particulières

VENTES DE PRESTIGE :
 Art d'Asie - Objets d'art - Tableaux - Mobilier
 Bijoux - Montres - Mode - Orfèvrerie

EXPOSITIONS PUBLIQUES :
Samedi 10/06 : de 9h30 à 12h.
Mardi 13/06 : de 9h30 à 12h / 14h30-18h.
Mercredi 14/06 : de 9h15 à 11h15.
Jeudi 15/06 : de 9h15 à 11h15.

Catalogue et photos sur interencheres.com/49001 et deloys.fr

X. de LA PERRAUDIÈRE et F. d'OYSONVILLE - Commissaires-priseurs habilités à diriger la vente
 ANGERS - 12, rue des Arènes | SAUMUR - 2, rue Dupetit-Thouars
 49100 ANGERS - Tél. 02 41 88 63 89 | 49400 SAUMUR - Tél. 02 41 51 03 17
 contact@deloys.fr

DELOY'S
 COMMISSAIRES-PRISEURS JUDICIAIRES | XAVIER DE LA PERRAUDIÈRE
 FLORIAN D'OYSONVILLE

Ventes aux Enchères Publiques
Mardi 06 Juin 2023
 Suite Liquidations Judiciaires

09h30: MATÉRIEL DE BÂTIMENT ET VÉHICULES
 Allée au Poirier - 49000 Écouffant

Transpalette, Échelles, Escabeau, Lasers, Perforateur, Burneur, Visseuses, Meuleuses, Rabot, Malaxeurs, Scie circulaire, Scie sabre, Scie radiale DEWALT, Découpeuse à disque STHL, Tronçonneuse, Taille-haie, Cis rotateur et Chançelles, Spôts de chantier, Compresseur, Chauffages électriques, Chauffe-eau THERMOP, Réfrigérateurs, Four électrique, Outillage divers, Mobilier d'atelier, Mobilier divers, Stocks divers du bâtiment, Burgalates, Balayeuse de sol KARCHER, Nacelle élévatrice à mât vertical JL6 modèle Toucan Duo.

Véhicule RENAULT Captur 1.5 dci du 28/09/2017, gasoil, 4 cv, 148842km.
 Véhicule RENAULT Mégane Scénic III 1.6 dci du 29/06/2016, gasoil, 7 cv, 87886km.
 2 Véhicules PEUGEOT 308 GT Blue hd 130 EAT 8 (du 28/07/2022 et du 31/01/2022),
 Camionnette NISSAN Interstar L2H2 du 07/11/2022, gasoil, 8 cv, 14328km.
 9 Camionnettes FIAT Ducato LH2 140 cv, gasoil, 8 cv, années 2020 et 2021.

Visite de 09h00 à 09h30

14h30: MATÉRIEL DE BÂTIMENT ET D'INGÉNIEURIE
 Rue du Pré des Landes - 49170 Saint-Léger-de-Linières

Profiluseuse acier PINNACLE type X5-Infinity de 2022, Pont roulant LEMIS AMIO 3.2T de 2022 avec palan, Étiqueteuse INTERMEX, Tracur HP Designjet 510, Échelles, Escabeaux, Rack, Feuillard FEIFER, Établis, Mobilier d'atelier, Balayeuse de sol KARCHER, Aspirateur, Matériel électropontail, Cis rotateur, Transpalette, Outillage divers, Mobilier et Matériel de bureau, Matériel informatique, Stocks divers, etc.
 Lots vendus sur désignation: Découpeuse laser AMADA FANUC et Chargeuse de plaques LK1 MPM250M.

Visite de 14h00 à 14h30

Frais en sus 14,28% TTC. 2 pièces d'identité au-dessus de 1500€. TVA récupérable. Enlèvement après la vente.

Photos et descriptifs sur: www.interencheres.com/49001
Renseignements au 02.41.51.03.17.

ANGERS - 12 rue des Arènes | SAUMUR - 2 rue Dupetit-Thouars
 49100 ANGERS - Tél. 02 41 88 63 89 | 49400 SAUMUR - Tél. 02 41 51 03 17
 contact@deloys.fr

SELARL DELOY'S judiciaire au capital de 185 000 € - Siège social : 2 rue Dupetit-Thouars BP 155 49414 SAUMUR
 SIRET 7914258600012 / RCS ANGERS 791 424 568 / TVA FR23791425868

Notre territoire

UN SERVICE 100% GRATUIT

NOTRE-TERRITOIRE.COM

SOYEZ LE 1^{ER} INFORMÉ
 DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT
 PRÈS DE CHEZ VOUS
 OU N'IMPORTE OÙ EN FRANCE!



Le site qui rassemble tous les avis d'enquêtes publiques.

Vous êtes un professionnel (collectivités, avocats, notaires, etc) : déposez, gérez et suivez vos annonces légales pour Le Courrier de l'Ouest, ou pour tout autre journal, sur notre site www.medialex.fr

Pour faire paraître une annonce légale :
Medialex, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute)
 e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr
 Tarif de référence stipulé dans l'art.2 de l'arrêté ministériel du 27 décembre 2022, soit 0,183 € ht le caractère.
 Les annonces sont informées que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce normés et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Adjudications immobilières

LA SELAS ORATIO AVOCATS
 Avocat au barreau de Saumur
 ZA des Peupliers, BP 30197, 49405 SAUMUR cedex
 Tél. 02 41 51 03 16

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Au plus offrant et dernier enchérisseur.
Le mardi 4 juillet 2023 à 9 h 30
 Au tribunal judiciaire de Saumur, au palais de justice de ladite ville, place Saint-Michel.

Commune de BAUGÉ-EN-ANJOU (49)
 Commune déléguée de CHEVIRE-LE-ROUGE, lieudit La Rangée
UNE GENTILHOMMIÈRE

Figurant au cadastre de la façon suivante :
 - section 097 WD n° 153, 300 route de la Tuillaie, d'une contenance de 43 a 28 ca,
 - section 097 WD n° 88, La Rangée (Chevire), d'une contenance de 5 ha 45 a 53 ca,
 - section 097 WH n° 26, Le Gros Four, d'une contenance de 1 ha 34 a 50 ca,
 Soit une contenance totale de 7 ha 45 a 31 ca.
 La parcelle 97 WD n° 153 comprend :
 - au rez-de-chaussée : entrée, salon, salle à manger, bureau, cuisine, arrière cuisine. Dans une aile indépendante : cuisine, salle de séjour,
 - à l'étage : 4 chambres, 3 cabinets de toilette et salle de bain. Au-dessus dans l'aile : deux chambres, une salle de bains,
 - des dépendances, un four à pain, chaufferie, ancienne étable, grange, caves.
 La parcelle 97 WD n° 88 se compose de prés, arbres, arbustes.
 La parcelle 97 WH n° 26 est un bois ne comprenant aucun aménagement.

Mise à prix : 190 000 euros
 (cent quatre-vingt-dix mille euros)

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente.
 Enchères : 1 000 euros.
 Dépôt d'un caution bancaire ou d'un chèque de banque de 19 000 euros.
 Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau de Saumur.

Cette vente est poursuivie à la requête de Mme Alix, Marie, Bernadette Guillet de la Brosse, née le 10 octobre 1970 à La Roche-sur-Yon (85), de nationalité française, domiciliée 28, rue Alexandre-Guillemet, 92190 Meudon.
 Pour tous renseignements, s'adresser à :
 - SELAS Oratio Avocats, 5, rue Papiou-de-la-Verrie, BP 90210, 49002 Angers cedex 01, tél. 02 41 66 62 80, (2205490).
 - greffe du juge de l'exécution du tribunal judiciaire de Saumur, où le cahier des conditions de vente peut être consulté sous le RG n° 23/00202.
 Visite : vendredi 16 juin 2023 de 14 h 00 à 16 h 00, assurée par la SAS Verger Bernard-Foujanet Coitrenet, commissaires de justice à Angers (49).

SCP IN-LEXIS
 Avocats au barreau de SAUMUR
 5, quai Comte Lair - 49400 SAUMUR
 Tél. 02 41 86 89 90 - Fax 02.41.20.17.28
 Mail : secretariat.pcao@in-lexis.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Au plus offrant et dernier enchérisseur
 Au tribunal judiciaire de Saumur, au palais de justice de ladite ville, place Saint-Michel, salle ordinaire des audiences.

Le mardi 4 juillet 2023 à neuf heures trente
 (Le mardi 04.07.2023 à 9:30 heures)

Commune de NOYANT VILLAGE
 (Anciennement commune d'AUSERSE - Maine et Loire) 49490
 Située au bourg, route de Chigné
UNE MAISON D'HABITATION

Cadastrée :
 - commune 228, section 013 AC n° 0022, Le Bourg pour 7 a 98 ca,
 - commune 228, section 013 AC n° 0028, route de Chigné, pour 4 a 83 ca.
 Pour une contenance totale de 12 a 81 ca.
 Outre : la moitié indivise d'une portion de terrain située même commune donnant accès à la propriété ci-dessus.
 Cadastrée : commune 228, section 013 AC n° 0029, Le Bourg, pour 59 ca.

Sur la mise à prix de 35 000 euros
 (trente-cinq mille euros)

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des conditions de vente.

Visite par la Selarl HDJ49 Sassium - Bordage - Chauvin- Anis, commissaire de justice, 9, rue du Valbroyer, 49150 Baugé, tél. 02 41 89 12 03, le mardi 20 juin 2023 de 14 h 00 à 16 h 00.

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau de Saumur auquel devra avoir été remis un chèque de caution à l'ordre de la Carpa de 3 500 euros.

Les enchères sont d'un montant de 1 000 euros.
 Pour tout renseignement, s'adresser à la SCP Inlexis, Me Paul Cao, avocat poursuivant, 5, quai Comte Lair, 49400 Saumur, tél. 02 41 86 89 90, fax 02.41.20.17.28. Mail : secretariat.pcao@in-lexis.fr ou au cabinet Chanteux (Me Arnaud Barbé, référence : 2021223), 10, rue Chaussée Saint-Pierre, 49100 Angers, tél. 02 41 88 53 01, fax 02.41.88.83.36. Mail. cabinet@chanteux-avocats.fr
 Ou au greffe du juge de l'exécution près le tribunal judiciaire de Saumur, où est déposé le cahier des conditions de vente (RG 21/01229).

Me Paul CAO
 (Avocat postulant)
 Me Arnaud BARBÉ
 (Avocat plaident).

Les notaires, conseillers en gestion de patrimoine

Les difficultés inhérentes à l'organisation et à la transmission d'un patrimoine, qu'il appartienne à une personne physique ou à une personne morale, ne sont pas, nécessairement, proportionnelles à son importance, en valeur absolue. Nombreux sont les facteurs économiques, familiaux, fiscaux, juridiques ou psychologiques susceptibles de jouer un rôle dans le choix de la solution, choix qui n'est que très exceptionnellement facile.

Il va de soi que la première démarche du praticien est constituée par la recherche des intentions du propriétaire. Déceler ses intentions n'est pas forcément simple et, de surcroît, il peut arriver que les volontés exprimées, aussi claires qu'elles soient, se révèlent irréalistes.

Si l'on démontre qu'elles ne le sont pas, encore faut-il en vérifier la compatibilité avec la situation familiale, fiscale et sociale de l'intéressé.

A l'instant du choix, ce que l'on appelle, dans le langage courant "l'arbitrage", il est, à l'évidence, nécessaire de procéder à l'analyse du projet, considéré sous tous ses aspects : familial, économique, fiscal et social.

La gestion du patrimoine, au même titre que les choix familiaux, dépend, dans une large mesure, de facteurs affectifs. Le notaire spécialiste indiscuté du droit de la famille, trouve, ici, une nouvelle occasion d'exercer ses talents que les expériences ancestrales de la profession lui ont légués.

D'un point de vue strictement scientifique, le conseil patrimonial présente une infinité de situations. Le notariat en a, depuis longtemps, pris conscience, et offert, tant aux titulaires d'offices qu'à leurs collaborateurs, les moyens de maîtriser la matière.

Avis administratifs

Brissac LOIRE
 Aubance

angers Loire métropole
 communauté urbaine

Plan de sauvegarde et de mise en valeur à Angers

AVIS

Par arrêté en date du 31 janvier 2019, le ministre de la Culture a classé le site patrimonial remarquable (SPR) d'Angers recouvrant un périmètre de 1 661 hectares. Par arrêté en date du 4 novembre 2019, le préfet de Maine-et-Loire a prescrit l'élaboration d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) sur le centre historique du SPR et en a confié l'élaboration à Angers Loire Métropole (ALM), autorité compétente en matière de plan local d'urbanisme. Le périmètre du PSMV couvre 206 hectares et comprend la ville médiévale intra-muros de part et d'autre de la Maine ainsi que les quartiers St-Joseph et Esvières. Après trois années d'élaboration du projet et de concertation préalable avec les habitants, les associations locales et toutes les personnes concernées, le conseil communautaire d'ALM a dressé le bilan de la concertation et arrêté le projet de PSMV par délibération du 9 mai 2023. La délibération est consultable au siège d'Angers Loire Métropole ou en mairie d'Angers.

Le projet de PSMV arrêté sera notifié aux personnes publiques associées et consultées. Il sera également communiqué au préfet de Maine-et-Loire qui le transmettra au ministre chargé de la culture qui recueillera l'avis de la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture. Le projet de PSMV fera ensuite l'objet d'une enquête publique conduite par Angers Loire Métropole au deuxième semestre 2023. Au vu des résultats de l'enquête et après avis de la commission locale du SPR d'Angers, le conseil communautaire d'ALM émettra un avis.

L'autorité compétente pour approuver le PSMV est le préfet du Maine-et-Loire et cette approbation devrait intervenir au premier semestre 2024.

Pour le Président
 Le Vice-président délégué
 Roch BRANCOUR.

Projet de Plan local d'urbanisme d'Ingrandes-Le Fresne-sur-Loire

AVIS ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté municipal n° 2023-110 du 17 mai 2023, le maire d'Ingrandes-Le Fresne-sur-Loire a ordonné, du lundi 19 juin 2023 à 9 h 00 au mercredi 19 juillet 2023 à 12 h 30, une enquête publique sur le projet de Plan local d'urbanisme de la commune d'Ingrandes-Le Fresne-sur-Loire.

Il pourra être pris connaissance des dossiers, au format papier, à la mairie d'Ingrandes-Le Fresne-sur-Loire et la mairie déléguée du Fresne-sur-Loire pendant toute la durée de l'enquête, aux heures habituelles d'ouverture au public et sur le site internet de la commune www.ingrandes-lefresne-surloire.fr

M. Raymond Lefevre, commissaire enquêteur désigné par le président du tribunal administratif de Nantes se tiendra à la disposition du public à la mairie d'Ingrandes-Le Fresne-sur-Loire, 6, rue des Recroits :
 - le lundi 19 juin 2023, de 9 h 00 à 12 h 30,
 - le vendredi 23 juin 2023, de 9 h 00 à 12 h 30,
 - le vendredi 7 juillet 2023, de 9 h 00 à 12 h 30,
 - le mercredi 19 juillet 2023, de 9 h 00 à 12 h 30.

Mairie déléguée du Fresne-sur-Loire, 4, rue de la Mairie :
 - le samedi 1^{er} juillet 2023, de 9 h 00 à 12 h 30 (ouverture exceptionnelle uniquement pour l'enquête publique),
 - le lundi 3 juillet 2023, de 14 h 00 à 17 h 00,
 - le lundi 17 juillet 2023, de 14 h 00 à 17 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur les registres déposés en mairies ou adressés sous pli ordinaire à l'adresse suivante : M. Raymond Lefevre, commissaire enquêteur, maire d'Ingrandes-Le Fresne-sur-Loire, 6, rue des Recroits, 49123 Ingrandes-Le Fresne-sur-Loire, ou par courrier électronique sur l'adresse mairie@ingrandes-lefresne-surloire.fr

À l'issue de cette enquête publique, le projet de Plan local d'urbanisme de la commune d'Ingrandes-Le Fresne-sur-Loire, éventuellement modifié pour tenir compte des avis, des observations du public et des conclusions du commissaire enquêteur, pourra être approuvée par le conseil municipal.

Les ventes judiciaires immobilières

Les frais de la vente : ils comprennent :
 - les frais de procédures de publicité (leur montant précis est vérifié par le juge et annoncé à l'ouverture des enchères)
 - les droits d'enregistrement au profit du Trésor Public
 - les émoluments des avocats conformes au tarif des notaires.

Vous voulez acheter ? Formalités à accomplir avant la vente : se renseigner sur les conditions de la vente précisées dans le cahier des charges tenu à la disposition du public
 - au greffe du Tribunal de Grande Instance
 - au cabinet de l'avocat poursuivant la vente.

Préfet de MAINE-ET-LOIRE

Projet de centrale photovoltaïque au sol à Lys-Haut-Layon

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

En application de l'arrêté préfectoral DIDD/BPEF/2023 n° 128 du 31 mai 2023, il est procédé à une enquête publique sur la demande de permis de construire n° 04937322C0009, en vue de l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol à Lys-Haut-Layon (commune déléguée des Cerqueux-sous-Passavant) au bénéfice de la SAS Bois Bouhier Energies.

Ce projet d'une surface clôturée d'environ 8,4 ha, est situé sur le site d'une ancienne carrière d'extraction d'argile classée ICPE réaménagée par l'enfouissement de déchets inertes.

L'installation prévoit notamment l'implantation de 255 tables et de 2 postes électriques de transformation.

Toute information concernant la centrale photovoltaïque peut être demandée auprès de la société Bois Bouhier Energies SAS, 7, place du Champ-de-Foire, 29270 Carhaix-Plouguer ou à l'adresse électronique suivante : infos@arvo-energies.fr ou par téléphone au 02 98 99 47 62.

L'autorisation de permis de construire de la centrale photovoltaïque sera prise en non par le Préfet de Maine-et-Loire.

M. Jean-Claude Rouillard, ingénieur chimiste à la retraite, est désigné commissaire enquêteur.

L'enquête s'ouvre en mairie de Lys-Haut-Layon (siège de l'enquête) ainsi qu'en mairie déléguée des Cerqueux-sous-Passavant du lundi 19 juin à 9 h 00 au mercredi 19 juillet 2023 jusqu'à 17 h 00, soit pendant une durée de 31 jours consécutifs.

Pendant l'enquête, le dossier peut être consulté :
 1° sur support papier - en mairies :
 - mairie de Lys-Haut-Layon (10, place Charles-de-Gaulle - Villiers, 49310 Lys-Haut-Layon) : lundi, mercredi et jeudi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h, le mardi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14h30 à 19h, le vendredi de 9 h 00 à 16 h 00 ;
 - mairie déléguée des Cerqueux-sous-Passavant (11, rue de la Mairie, Les Cerqueux-sous-Passavant, 49310 Lys-Haut-Layon) : lundi et jeudi de 13 h 30 à 17 h 00 et vendredi de 9 h 00 à 12 h 45 ;
 *sous réserve de modification exceptionnelle liée aux impératifs de service des collectivités.

2° par voie dématérialisée : consultation et téléchargement à partir du site : www.maine-et-loire.gouv.fr (rubriques Publications>Enquêtes-publiques>Autres)

3° par consultation à partir d'un poste informatique mis gratuitement à disposition du public à la préfecture de Maine-et-Loire (Bureau des procédures environnementales et foncières, place Michet-Debré à Angers, du lundi au vendredi de 9 h 15 à 11 h 30 et de 14 h 15 à 16 h 15). Le dossier, qui comporte notamment une étude d'impact et l'absence d'avis de l'autorité environnementale, est également consultable sur le site : www.projets-environnement.gouv.fr

Pendant l'enquête, le public, quel que soit son lieu de résidence, peut présenter ses observations et propositions :
 - en les consignants sur les registres d'enquête disponibles à la mairie de Lys-Haut-Layon et à la mairie déléguée des Cerqueux-sous-Passavant ;
 - en les adressant par voie postale avant la fin de l'enquête, à l'attention personnelle du commissaire enquêteur, à l'adresse de la mairie de Lys-Haut-Layon (le cachet de la poste faisant foi) ;
 - en les transmettant par email à l'adresse suivante : pref-enqpub-photovoltaique-bois-bouhier@maine-et-loire.gouv.fr

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions écrites et orales lors des permanences suivantes :
 - mairie de Lys-Haut-Layon : lundi 19 juin 2023 de 9 h 00 à 12 h 30 ;
 - mairie déléguée des Cerqueux-sous-Passavant : jeudi 29 juin 2023 de 13 h 30 à 17 h 00 ;
 - mairie de Lys-Haut-Layon : mercredi 19 juillet 2023 de 14 h 30 à 17 h 00.

À l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur dispose d'un délai d'un mois pour remettre son rapport et ses conclusions motivées au préfet de Maine-et-Loire. Le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur en mairies et en préfecture de Maine-et-Loire (Bureau des procédures environnementales et foncières), pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Dans les mêmes délais, ces documents pourront être également consultés sur le site internet www.maine-et-loire.gouv.fr (rubriques Publications>Enquêtes-publiques>Autres).

Le présent avis est également inséré sur le site internet susvisé.

À VENDRE

Article L.642-19 et suivants du Code de commerce, fonds de commerce alimentation générale, place de la Poterne, Saint-Hilaire-Saint-Florent, Saumur. Départ des offres à l'étude au plus tard le vendredi 30 juin 2023 à midi. Renseignements en contactant l'étude : 02 41 25 45 75 ou contact@mj-krebs.fr

Vie des sociétés

CB BELTRANDO
 SOCIÉTÉ D'AVOCAT

SCI L'ERIMUROISE
 Société civile immobilière
 Au capital de 1 000 euros
 Siège social : 33, Les Gilardières
 49610 MURS-ÉRIGNÉ
 En formation - RCS Angers

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
 La société a été constituée par acte sous signature privée électronique en date à Murs-Érigné du 26 mai 2023.
 Dénomination sociale : SCI L'Erimuroise.
 Forme sociale : société civile immobilière.
 Siège social : 33, Les Gilardières, 49610 Murs-Érigné.
 Objet social : l'acquisition, l'administration, la construction, la gestion par location ou autrement, la vente de tous immeubles et biens immobiliers ; l'acquisition, l'administration, la gestion, la vente de toute valeur mobilière, titres de placement et titres de participations et notamment l'acquisition de parts de sociétés civiles de placement immobilier, l'investissement dans tout produit bancaire, d'épargne et de placement et notamment tout contrat de capitalisation ; l'organisation en vue de faciliter la gestion et la transmission du patrimoine des associés et afin d'éviter qu'il ne soit livré aux aléas de l'indivision ; la participation à toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation.
 Durée de la société : 99 ans.
 Capital social fixe : 1 000 euros.
 Montant des apports en numéraire : 1 000 euros.
 Cession de parts et agrément : sauf entre associés où les cessions de parts sociales sont libres, les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.
 Ses premiers cogérants sont :
 M. Thierry Le Breton, né le 18 avril 1969 à Angers (49), demeurant 33, Les Gilardières, 49610 Murs-Érigné et Mme Sarah Le Breton, née le 12 août 1977 à Angers (49), demeurant 33, Les Gilardières, 49610 Murs-Érigné.
 La société sera immatriculée au RCS d'Angers.

Pour avis
 Les Cogérants.

ERRATUM

concernant l'annonce légale parue le 13 mai 2023 dans le journal Le Courrier de l'Ouest :
 Cumus du Grain à Haute - Transfert de siège social «8, La Haute Clergerie» en lieu et place de «8, La Haute Clergerie»

L'INSTINCT AUTO

SARL - Capital : 1 000 euros
 Siège - 2, Impasse des Façonnières
 49280 LA TESSOUALLE
 948 094 792 RCS Angers

AVIS

Le 5 mai 2023 l'associé unique a pris acte de la cessation des fonctions de cogérant de Loïc Cantin à compter du 5 mai 2023 et a décidé de ne pas poursuivre à son remplacement. Mention RCS Angers.

EARL JOUIN

Société civile
 Au capital social de 44 500 euros
 6, Le Beugnon
 La Fosse-de-Tigne
 49540 LYS-HAUT-LAYON
 RCS Angers 448 392 902

AVIS

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 24 mai 2023 a approuvé, à effet du 1^{er} juin 2023, l'augmentation du capital social de 275 500 euros par création de 2755 parts, le portant à 320 000 euros. Mention sera portée au RCS d'Angers.

AMAGLE 49

Société civile
 Au capital de 2 000 euros
 Siège social :
 17, lieu-dit Les Grands Moulins
 49190 DENÉE
 RCS Angers 898 112 099

MODIFICATION

Suite à l'assemblée générale extraordinaire réunie le 20 mars 2023, il a été décidé le transfert du siège social à effet du même jour.
 En conséquence, l'avis précédemment publié est modifié comme suit :
 Nouvelle mention :
 Siège : 1, Les Grands Champs, 49610 Moze-sur-Louet.
 Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Angers.

La Gérance.

Tous les samedis
 votre rendez-vous
 des commissaires-priseurs

« Les ventes aux enchères publiques »

- le marché de l'art
- le placement plaisir